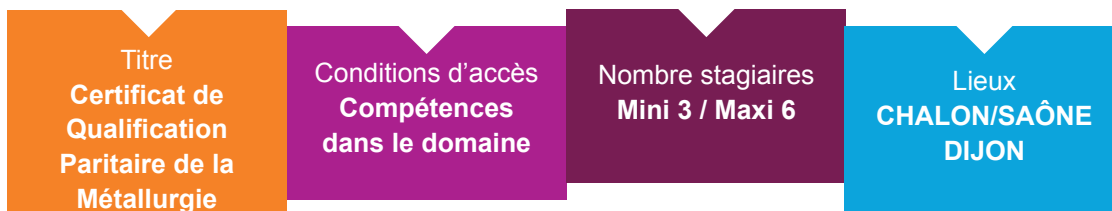


# CQPM 215

Correspondant Prévention Santé-Sécurité au travail et environnement

Qualification MQ 2002 09 89 0215



## Les objectifs visés

Le (la) titulaire de la qualification agit suivant l'entreprise sous la responsabilité de la direction ou d'un responsable de service, pour conseiller en matière de mise en œuvre des orientations stratégiques santé, sécurité et environnement (SSE).

Il/Elle assure le déploiement du système ou du dispositif santé-sécurité-environnement, dans des entreprises de tous secteurs d'activité et de toutes tailles. Les actions menées se font dans le cadre du respect des réglementations et autres exigences (demandes clients, guides de bonnes pratiques, ...), et dans un objectif d'améliorer en permanence les résultats de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels et des impacts environnementaux.

Il travaille en relation étroite avec de nombreux acteurs ou experts, internes et externes de l'Entreprise.

Les missions et activités s'inscrivent dans un objectif de maîtrise et de réduction des risques professionnels et impacts environnementaux au sein de l'entreprise. Elles peuvent porter à titre d'exemples et non exhaustifs sur :

- la réalisation de la veille réglementaire
- la déclinaison des orientations stratégiques en objectifs opérationnels
- la réalisation des diagnostics de conformité, des évaluations de risques
- la mise en place et suivi des plans d'actions d'amélioration ou de correction
- la préconisation et participation à des choix dans l'organisation du travail et de l'outil de production pour intégrer les exigences santé-sécurité au travail-environnement
- la sensibilisation et formation du personnel
- la contribution à faire respecter les consignes, en collaboration étroite avec le management
- l'appui auprès des services de l'entreprise (ex : RH, Maintenance, ...) dans la mise en place des actions visant à la maîtrise des risques et la mise à jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

## Le programme

- Cadre réglementaire en matière d'hygiène, sécurité, conditions de travail et environnement
- Gestion de la prévention
- De l'identification des risques aux moyens pour les prévenir
- Animation et accompagnement des collaborateurs pour faire évoluer les pratiques, les comportements

## Capacités professionnelles visées

Identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise

Proposer les référentiels, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre en interne

Evaluer le niveau de conformité de l'entreprise par rapport aux exigences légales et autres

Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels et/ou environnementaux, et de manière préventive ou curative suite à des incidents ou accidents

Proposer et piloter le (ou les) plans d'actions à mettre en place

Mettre en place les moyens permettant de s'assurer de l'efficacité des actions menées en matière de sécurité et/ou d'environnement

Animer des groupes de travail pour limiter les risques identifiés ou mettre un plan d'actions suite à un incident ou accident

Former les correspondants SSE et les responsables d'équipes

**Durée de la formation à ajuster après évaluation pré-formative (maximum 1 an)**

## Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratique, de mises en situation
- Formation animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leurs domaines de compétences.

En partenariat avec



**UIMM**

PÔLE FORMATION  
Bourgogne 21-71

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

## Pôle formation de l'UIMM Bourgogne 21-71

6, allée A. Bourland - BP 67007 - 21070 Dijon cedex

75, grande rue St Cosme - BP 90007 - 71102 Chalon/Saône cedex

Tél : 03 80 78 79 50 E-mail : contact@formation-industries-2171.com

www.formation-industries-2171.com

V0-2018